

Affaire de gros sous



opposition Le collectif « Stop Dérives Chasse » plaide pour d'autres méthodes

ENTRETIEN

J.-L.B.

Si la chasse est une passion tenace pour nombre de chasseurs, il existe aussi des personnes qui souhaitent une autre chasse. Elles sont réunies dans un collectif baptisé « Stop Dérives Chasse », mis sur pied en 2019 par six associations – la Ligue royale belge de protection des oiseaux, Natagora, les Naturalistes de la Haute Lesse, Ardenne et Gaume, le Cercle des naturalistes de Belgique et Inter Environnement Wallonie. Aujourd'hui, le collectif regroupe... 79 associations liées à la biodiversité. Fanny Cloutier en est la coordinatrice.

Quel est l'objectif du collectif ?

Nous en avons plusieurs, mais en 2020, nous avons remis une pétition de 36.000 signatures au ministre Borsus afin d'influencer la thématique chasse dans la prochaine Déclaration de politique régionale (DPR), et que le monde politique y soit plus sensible. Cela n'a pas fait changer la position du ministre mais nous aurons un débat sur le sujet ce 8 novembre au parlement wallon, après une première audition qui a eu lieu le 4 octobre. Nous ne sommes pas anti-chasse, mais on veut des réformes. La loi sur la chasse a 140 ans. Notre combat le plus prioritaire vise le lâcher de gibier : il n'y a plus aucune logique à le faire. Les lâchers à grande échelle de faisans, perdrix et canards colverts impactent la faune sauvage locale par le risque de dilution du génome indigène d'animaux bien adaptés à nos régions, et d'autre part par des impacts sanitaires certains, comme la grippe aviaire. Ce n'est plus acceptable. La chasse d'agrément, de loisir ou d'affaires banalise et modifie la nature et sa biodiversité.

Elle n'est en aucune manière dans sa forme actuelle une activité de gestion écologique globale et durable des milieux et de sa faune. On y consomme du sanglier, du perdreau, du faisan comme de vulgaires marchandises.

Le nourrissage du sanglier pour le maintenir dans les propriétés de chasse est un autre combat ?

La forêt wallonne souffre d'une surdensité de grand gibier. Celle-ci, déjà favorisée par une fructification abondante et par des hivers peu rigoureux, est liée, principalement, à la pratique inutile du nourrissage artificiel, à laquelle s'ajoute une gestion cynégétique qui organise délibérément un déséquilibre des sexes en préservant les meilleures reproductrices afin d'augmenter le capital gibier bien au-delà des capacités naturelles. Il en résulte une forte dégradation de l'écosystème forestier et une chute drastique de sa biodiversité. Cet état est flagrant dans certains grands territoires de chasse représentant près de 20 % de la surface de la forêt wallonne. C'est à partir de ces « points noirs » qu'un gibier pléthorique débordé pour coloniser les milieux voisins agricoles et forestiers. Sachant qu'au printemps, la densité de gibier dépasse au sud du sillon Sambre et Meuse les 50 sangliers/1.000 ha, voire parfois 200 bêtes. Si l'on se réfère aux normes de la chasse en France, la Région wallonne peut être classée en point noir généralisé, la densité idéale étant

de 12 à 15 sangliers/1.000 hectares avant naissances. La surdensité en cervidés qui occasionne des dégâts aux arbres, à la végétation et leur régénération met en danger la diversité sylvoicole. Et la surabondance des sangliers participe gravement à la disparition ou au déclin de nombreuses espèces sauvages, dont l'avifaune nichant au sol (gélinotte, bécasse, pipits...), les reptiles, les amphibiens, et les larves d'insectes vivant dans les sols.

Nous ne sommes pas anti-chasse, mais on veut des réformes. La loi sur la chasse a 140 ans. Notre combat le plus prioritaire vise le lâcher de gibier : il n'y a plus aucune logique à le faire

”

Certaines espèces rares ou en régression sont encore chassées. Nous ne sommes pas en France où cette situation est catastrophique, mais que souhaitez-vous ?

La chasse à la perdrix grise, sans obligation de gestion des habitats accompagnée d'un suivi rigoureux de ses populations, n'est plus acceptable pour une espèce en déclin partout en Europe et malmenée par une agriculture de rendement. L'ouverture de la chasse à la sarcelle d'hiver est plus qu'une aberration au regard de son état de conservation dé-

favorable. Nous sommes également sensibles au bien-être animal. Les dispositions du Code wallon sur ce bien-être devraient exclure les modes de chasse non sélectifs et peu efficaces comme le tir à l'arc, la chasse en battue à cor et à cri, le piégeage des petits prédateurs, ainsi que la chasse d'animaux pratiquement domestiqués par un apport journalier de nourriture distribuée par l'homme.

Chasseur belge encore inconnus

vétérinaire mandaté par l'Afsca. »

Le petit gibier local est lui aussi présent dans les étals des spécialistes. « Nous proposons du lièvre, du faisan, du canard colvert et du perdreau, d'origine belge, sauvages et issus de la chasse quand c'est possible », raconte Pierre Pétré. « Mais nous devons compléter notre assortiment avec des bêtes de qualité venant de pays proches, comme les Pays-Bas pour le lièvre ou le Royaume-Uni pour le faisan. » La grande distribution suit la même logique. « Nous nous orientons vers un gibier chassé à 100 % en Belgique. En début de saison, ainsi que pendant la période des fêtes de fin d'année, soit les deux pics de vente, il nous arrive de devoir compléter par du gibier de Pologne. L'origine est toujours mentionnée sur l'emballage », souligne Nathalie Roisin, porte-parole de Colruyt Group.

Burger de biche

Cela dit, en supermarché, la tendance est au gibier préparé. « Nos clients jeunes le préfèrent sous la forme de « plat traiteur ». Nos ragouts préparés de sanglier et de cerf recueillent chaque année un joli succès », témoigne Nathalie Roisin. Chez Carrefour, on propose même « des références innovantes comme des burgers de biche ou de cerf et des croquettes de gibier réalisées par un restaurateur belge », détaille Silyn Stambouli, porte-parole. « Ces références rendent ces produits plus accessibles tant au niveau du goût que du prix. » Delhaize suit la même voie, notamment avec du risotto au faisan. « Les morceaux de viande non préparée fonctionnent moins bien », relate Karima Ghozzi, chargée de communication du Lion. On ajoutera que les plus belles pièces fraîches et locales, comme le filet de chevreuil ou de biche, se négocient entre 50 et 60 euros le kilo dans les maisons spécialisées. Un luxe pour beaucoup de consommateurs par les temps qui courent...

équipement Le chasseur passionné vise la qualité

J.B.O.

Son permis en poche, le chasseur doit s'équiper. De quoi et à quel prix au juste ? Tout dépend de la technique et du gibier qu'il privilégie. Et, bien entendu, des moyens financiers dont il dispose. A l'image d'autres loisirs, comme le cyclisme ou la photographie, la palette de qualité et donc la gamme tarifaire du matériel de chasse est large. Tant et si bien que le débutant, un peu juste financièrement, peut miser sur de l'entrée de gamme tant en armurerie spécialisée que dans de grands magasins multisports. « Mais la tendance est à l'achat de produit qualitatif pour un usage à long terme. Les clients n'ont pas peur de payer le prix pour cela », observe Paul Pleters, armurier à Werbomont. « A cet égard, le monde de la chasse est plutôt conservateur et peu enclin à de la consommation à répétition. » Mieux vaut mettre le prix pour du matériel qui durera des années, voire des décennies. Gare quand même au portefeuille... « Même si nous comptons des salariés parmi nos clients, la chasse est un des sports les plus chers avec l'automobile », comme le soulignent Ulfa et Paul Binet, fournisseurs de la Cour établis depuis 1930 rue Royale à Bruxelles.

1

Les armes

Dans le Condroz, les Fagnes et en Ardenne, c'est le gros gibier (sanglier et cervidés) qui occupe le plus les chasseurs. Pour « prélever » ce type d'animaux, ils recourent à la carabine dotée d'un canon rayé tirant des balles. « Pour les modèles à verrou les plus simples et les moins chers, fabriqués notamment en Turquie et dotés d'une crosse synthétique, les prix démarrent aux alentours de 1.000 euros. Mais vous pouvez monter jusqu'à 10.000 euros, selon les options, la complication du mécanisme et la finition », explique Edouard Cossée, gérant de Hunting Lodge à Bierges. Le

juste milieu ? « Comptez 1.500 à 2.000 euros pour un modèle semi-automatique facile d'utilisation pour les chasses en battue », répond Paul Pleters. « Pour la top qualité, incluant notamment les systèmes express à double canon, un peu plus prestigieux, c'est entre 3.500 et 5.500 euros. » Mais les collectionneurs n'hésitent pas à déboursés plusieurs dizaines de milliers d'euros pour des pièces d'exception nécessitant des centaines d'heures de fabrication à la main et autant pour les gravures décoratives d'un grand raffinement. Quant aux fusils, généralement à double canon, superposés ou juxtaposés, crachant de la grenaille pour abattre du petit gibier (lièvres, canards colverts, etc.), ils avoisinent les tarifs des carabines. « En occasion, c'est moitié prix », complète la Maison Binet.

2

Les visées

Pour atteindre proprement leur cible, c'est-à-dire en les tuant net et sans abîmer leur venaison, de nombreux chasseurs dotent leur carabine d'un système de visée. « Il y a les viseurs à point rouge issus du monde militaire et permettant d'appréhender sa cible de façon plus efficace. Comptez 200 à 800 euros », décrit Edouard Cossée. « Puis il y a les lunettes de visée qui grossissent la cible et permettent de tirer plus loin. » Pour une optique de qualité, les prix démarrent à 1.000 - 1.500 euros et peuvent s'élever jusqu'à 3.000 euros. Comptez la même fourchette de prix pour les jumelles, selon Binet.

3

Les munitions

« Le chasseur ne cherche plus à tuer tout ce qui passe (il existe de toute façon certains quotas imposés par les pouvoirs publics, NDLR). Il réfléchit davantage avant de tirer. C'est d'ailleurs pour cela que les ventes d'armes semi-automati-



Parmi les maisons d'excellence dédiées à la chasse figure celle dirigée par Ulfa Binet et son mari Paul, rue Royale à Bruxelles. © DOMINIQUE DUCHESNES.

ques sont en baisse et que celles à verrou, nécessitant de chamberer manuellement, sont en progression », indique Paul Pleters. En conséquence, les chasseurs brûleraient moins de cartouches et de balles : de 5 à 20 par partie. Il faut dire aussi que les cartouches pour fusils coûtent 50 centimes pièce et les balles pour carabines, entre 2,5 et 5 euros l'unité, selon Hunting Lodge.

4

La radio et le casque

Lors d'une battue sur plusieurs dizaines (voire centaines) d'hectares, il s'agit de bien se coordonner entre participants, avec des repères et des instructions claires. D'où l'utilité d'un système radio. Comptez 150 à 250 euros par personne. Au rayon des accessoires électroniques, ajoutons le casque antibruit actif qui protège les tympans lors du tir mais laisse passer tous les sons entre deux détonations. Prix : 200 euros.

5

Les vêtements

Progresser dans la végétation, par temps froid et parfois pluvieux, tout en restant libre de ses mouvements, nécessite des

vêtements adaptés, à commencer par une veste, par exemple en tweed ou en gabardine avec couche de Gore-tex. En magasins spécialisés, leur prix démarre aux alentours des 200 euros et peuvent dépasser les 1.000 euros. Décathlon, qui dispose d'un assortiment complet pour les chasseurs (hors armes) dans une quinzième de ses magasins, propose des modèles bien moins coûteux : 70 euros pour du milieu de gamme. Idem pour les pantalons (60 euros), les bottes (50 euros) et les chapeaux (10 euros) que la chaîne multisport commercialise à moins de la moitié du prix de ceux des spécialistes qui proposent la meilleure qualité. Par exemple, chez Binet, les bottes se négocient entre 200 et 600 euros. Le confort, la robustesse, la longévité et l'élégance ont un prix.

ABONNÉS



A lire sur lesoir.be : le nourrissage, un point qui reste sensible, et le calendrier de la chasse en Wallonie.